

*des Princes &c.* Decemb. 1704. 387

Mr. le Président Roüillé, ci devant Ambassadeur en Portugal, va résider de la part du Roi près de S. A. E. de Baviere; l'Abbé de Pomponne Aumônier de S. M. en attendant une Prélatüre, a été nommé pour Ambassadeur à Venise. Et Mr. de Mialau, Intendant en Bearn, est parti pour aller faire cette fonction à l'Armée Francoise en Espagne.

Il a paru en France plusieurs Edits, Déclaration ou Arrêts nouveaux, pour différentes affaires générales & particulières. Voici les titres de ceux que j'ai cru devoir citer dans cet ouvrage.

Le premier est un Edit qui supprime les Trésoriers des Fabriques, créés en titre d'Office au mois de Fevrier 1704. dans les Paroisses de la Ville & Faubourgs de Paris, en payant cent mille livres par les Marguilliers, avec les deux sols pour livre.

*Edits  
Déclara-  
tions.*

Un autre Edit porte suppression de cent lettres de Noblesse, qui n'avoient pas été encore levées depuis le mois de Mai 1700. qu'on en créa deux cens, moyenant la finance de 6000. l. Par ce même Edit on confirme les titres & privileges de Noblesse aux autres cent Nobles de cette création, en payant chacun 3000. liv. de maniere que cette Noblesse ne leur coûtera que 9000. l. au lieu que celle de Venise coûte cent mille Ducats: ils auront même un avantage sur les autres Gentilshommes du Royaume, qui n'ont que des parchemins pour fruit de leur Noblesse; car ceux-ci auront cent cinquante livres de rente pour l'intérêt de leur supplément de finance: On croit même que la plupart donneront agréablement au Roi ce supplément de mille écus, sans en prétendre d'autre retribution que la gloire; & qu'ils ne voudront pas qu'il  
soit